



RECU EN MAIRIE LE :

Mairie de Bouleurs
24, rue de l'Eglise
77580 BOULEURS

Téléphone Mairie : 01 64 63 84 14

Fax Mairie : 01 64 63 05 32

Courriel : bouleurs.cgp@orange.fr

Téléphone Cantine / Garderie : 01 64 63 82 99 ou 06 47 08 88 28

Téléphone Ecole : 01 64 63 71 14

Rapporter tous ces documents à la
Mairie au Service des Affaires Scolaires

PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Merci de nous fournir impérativement les pièces désignées ci-dessous :

- Livret de famille en **original** et **photocopie** (photocopier toute la famille).
- Justificatif d'adresse daté de moins de 3 mois en **original** et **photocopie**
- Certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu

Inscriptions à l'école maternelle et élémentaire de Bouleurs

Pour inscrire votre enfant à l'école élémentaire, vous devez vous rendre à l'école primaire de Bouleurs, en vous munissant de **l'attestation d'inscription délivrée par la Mairie, de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant et de 4 photos d'identité pour les enfants de maternelle.**

Monsieur JORDAN, directeur de l'école primaire et maternelle vous recevra pour procéder à cette inscription sur rendez-vous :

- les mardis

Veillez appeler le directeur Monsieur JORDAN au 01.64.63.71.14

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

CLASSE DEMANDEE

Elémentaire (précisez la classe pour la rentrée de sept. 2017) :

Maternelle (précisez la classe pour la rentrée de sept. 2017) :

(sous réserve des places disponibles) N.B : Nous vous rappelons que l'enfant doit avoir acquis la propreté pour être scolarisé.

Ecole fréquentée en 2016/2017 :

- J'autorise mon enfant à être photographié par la presse pendant les activités.
- Je n'autorise pas mon enfant à être photographié par la presse pendant les activités.

Date

Signature

AVIS FAVORABLE

Bouleurs, le

AVIS NON FAVORABLE

Le Maire,

Monique BOURDIER

L'enfant suit-il un traitement médical ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES : **ASTHME** **Oui** **Non** **MEDICAMENTEUSES** **Oui** **Non**
 ALIMENTAIRES **Oui** **Non** **AUTRES :**

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR ET/OU LES EVENTUELS PROBLEMES DE SANTE

INDICATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc...Précisez.

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné, M. ou Mme

Adresse

Ville CP

responsable légal de l'enfant

(Nom) (Prénom)

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les personnes responsables de la cantine scolaire et de la garderie péri-scolaire de Bouleurs, à demander l'intervention des services de secours médicaux ou l'hospitalisation de l'enfant ci-dessus désigné, si la nécessité apparaît au cours du repas ou des temps de récréation précédant ou suivant le déjeuner ou pendant la garderie.

Je m'engage à respecter les conditions de fonctionnement de l'accueil péri-scolaire et de la restauration et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à Bouleurs, Le

Faire précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »

Signature

Inscription : Annuelle (préciser le jour) **Ou** Occasionnelle (ne pas cocher de jour)

1 - RESTAURATION SCOLAIRE

Jours d'accueil choisis : L Ma Me J V

A partir de quel jour :

Régime repas sans porc

2 - GARDERIE PERISCOLAIRE ET ETUDE DIRIGEE

Jours d'accueil choisis pour le Matin :

Matin de 7h30 à 8h50

ou

Matin de 8h20 à 8h50

L Ma M J V

L Ma Me J V

Jours d'accueil choisis pour le Soir de 16h30 à 18h45:

L Ma J V

Etude dirigée de 16h45 à 17h45 (à partir du CE1)

L Ma J V

Garderie après Etude dirigée à partir de 17h45 à 18h45

L Ma J V

Rappel : la Garderie du soir se termine à 18H45 précise.